

Décision

Générale

colonial

Décision n° 450 Décisions concernant les Services Territoriaux

n° 450

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1961

Date de publication
22 avril 1961

Date du numéro
30 avril 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Hassan Abdillahi dit Cheikach, infirmier-vétérinaire auxiliaire en service à l'Elevage, est licencié de son emploi, pour mauvaise manière de servir et refus d'exécuter l'ordre du chef de service. M. Hassan Abdillahi dit Cheikach aura droit à une indemnité compensatrice de congé non pris durant les années 1960 et 1961 égale à 43 jours de salaire. La présente décision prendra effet pour compter du lendemain de sa notification à l'intéressé.